



AMENAGEMENT LOCAL
Plan de zones

MENSURATION OFFICIELLE	
ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE	

AUTORITE COMMUNALE		
DEPOT PUBLIC	DU	AU
ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE		
AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE	LE PRESIDENT	LA SECRETAIRE
LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSSIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS		
CHATILLON, LE	SIGNATURE	TIMBRE

AUTORITE CANTONALE		
EXAMEN PREALABLE DU		
APPROUVE PAR DECISION DU		
SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION		
	SIGNATURE	TIMBRE

ZONES A BATIR

- CA Zone centre A
- CAa Zone centre A, secteur a
- CAb Zone centre A, secteur b
- MA Zone mixte A
- HA Zone d'habitation A
- UA Zone d'utilité publique A

ZONES AGRICOLES

- ZA Zone agricole A

ZONES PARTICULIERES

- ZVA Zone verte A
- ZTA Zone de transport A
- ZTB Zone de transport B

PLANS SPECIAUX

- Séparation des zones et secteurs

PERIMETRES PARTICULIERS

- PV Périmètre de protection des vergers
- PP Périmètre de protection du paysage
- PN Périmètre de protection de la nature
- PDN Périmètre de danger naturel
- PRE Périmètre réservé aux eaux

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE
ET ARCHEOLOGIQUE

- Bâtiment inscrit au RBC
- Grenier
- Fontaine
- Croix
- Borne
- Chemin IVS

PATRIMOINE NATUREL

- Bosquet, haie
- Arbre
- Grotte
- Cours d'eau et plans d'eau

INFORMATIONS INDICATIVES

(Informations contraignantes selon art. 50 al. 2 LCAT)

- Limite communale ou Limite du plan d'aménagement local
- PE Périmètre de protection des eaux
- Forêt
- Pâturage boisé
- Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

